

# La Belgique se fait tirer l'oreille

• Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a visité la Belgique du 14 au 18 septembre.

• Il se dit inquiet du manque d'intégration des personnes handicapées.

• Son rapport, publié ce jeudi, se penche aussi sur les droits des migrants et des Roms.

## “Il y a des violations graves des droits des personnes handicapées”

Cinq jours pour évaluer le respect des droits fondamentaux au cœur de l'Europe. C'est le défi qu'a relevé le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Du 14 au 18 septembre, Nils Muiznieks a passé au crible l'état des droits des migrants et demandeurs d'asile, des personnes handicapées ainsi que des gens du voyage en Belgique. Au programme : visites de diverses infrastructures – comme la prison de Forest ou un centre de détention de migrants – et rencontres avec divers ministres, autorités locales et organisations non gouvernementales.

Le Commissaire a ainsi pu goûter aux spécialités belges : “Je n'ai jamais rencontré autant de responsables appelés ‘ministres’ venant de tant de niveaux de gouvernement qu'en Belgique”, nous confie-t-il.

Le rapport qui s'en est suivi, présenté jeudi, salue l'accueil réservé aux demandeurs d'asile. Mais il met surtout en lumière des profonds dysfonctionnements qui favorisent la stigmatisation de certaines franges de la société belge, et notamment des personnes handicapées. Selon M. Muiznieks, le taux élevé d'institutionnalisation de ces citoyens, combiné à une offre de services de proximité peu développée, limite les possibilités pour ces personnes de mener une vie autonome.

### Un traitement des internés défailant

On apprend également avec stupéfaction que la Belgique n'a pas ratifié le Protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture et d'autres traitements inhumains. Celui-ci établit un système de visites régulières aux lieux de détention, menées par des organes indépendants. “C'est l'un des seuls textes qui demandent effectivement un changement institutionnel. Si la Belgique le ratifiait, des endroits comme la prison de Forest seraient évalués et des recommandations seraient donc faites au gouvernement”, explique le Commissaire. Car en décrivant la détention des personnes ayant des déficiences intellectuelles dans les prisons belges, M. Muizniek ne mâche pas ses mots : il y a clairement des “violations graves et persistantes des droits de l'homme”. Manque criant de soins, surpeuplement des annexes psychiatriques, délabrement des prisons, installations sanitaires en mauvais état, pénurie de psychiatres... La liste est longue et consternante.

Les autorités belges se sont toutefois empressées de se défendre en présentant les nombreux projets destinés à aider les personnes handicapées à s'intégrer au sein de la société. Pour ce qui est du traitement des personnes internées, la Belgique reconnaît que leur place “n'est pas en prison”, mais assure qu'un “travail de réformes a bel et bien démarré voici quelques années, mais que la période a été trop courte pour déjà effacer l'héritage du passé”. Bref, patience, des progrès arrivent.

### Les enfants handicapés isolés

Mais c'est surtout au niveau de la scolarisation des enfants handicapés que le bât blesse. Le Commissaire est formel : les écoles spécialisées ne font qu’“augmenter leur marginalisation et leur stigmatisation”.

Ainsi, il plaide pour une disparition de ce système pour laisser place à une aide centrée sur l'intégration pleine des enfants handicapés dans des écoles générales. “A ceux qui dépendent encore le système des écoles spécialisées, je leur adresse ces questions : quel type de diplôme est accordé à ceux qui terminent une école spécialisée ? Quel est le taux d'individus qui s'intègrent par la suite dans le système d'éducation traditionnel ? Quel est le taux d'emploi de ces personnes après leurs études ? Si les réponses à ces questions ne sont pas les mêmes que pour les enfants éduqués dans des écoles traditionnelles, alors il y a un problème. Les écoles devraient être capables d'accueillir tout enfant, qu'il soit migrant, handicapé ou rom. Ce n'est clairement pas encore le cas en Belgique.”

M.U.

**“Les écoles devraient être capables d'accueillir tout enfant, qu'il soit migrant, handicapé ou rom.”**

**NILS MUIZNIEKS**  
Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

## 35 000

### ÉLÈVES

C'est le nombre d'enfants francophones inscrits dans l'enseignement spécialisé en 2013-2014.

# “Les citoyens ont pris la relève du gouvernement”

Entretien Maria Udrescu

**D**ans un entretien accordé en exclusivité à “La Libre Belgique”, le Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe, Nils Muiznieks, pointe les forces et les faiblesses de la Belgique en matière de lutte contre la discrimination.

**Dans le rapport dressé à la suite de votre visite en Belgique, vous commencez par saluer le rôle joué par la société civile belge dans le soutien apporté aux réfugiés. Les citoyens ont-ils assumé des responsabilités qui incombent normalement au gouvernement ?**

Effectivement. Les citoyens ont pris la relève alors que la réponse du gouvernement se faisait attendre. J’étais particulièrement impressionné par l’aide organisée dans le parc Maximilien. En Belgique, comme dans d’autres pays européens, la société a encouragé les politiciens à agir plus et mieux pour l’accueil des réfugiés. Mais il est clair que la société civile ne peut pas se substituer à une réponse coordonnée de la part du gouvernement, qui n’est pas encore tout à fait au point.

**D’autres pays européens font face à la montée de groupuscules d’extrême droite. Qu’est-ce qui a permis à la Belgique de rester à l’abri de ce genre de phénomènes ?**

Je pense que c’est surtout dû au fait que la Belgique a réussi à bien intégrer les migrants qu’elle accueille. Cela a coupé l’herbe sous le pied des extrémistes de droite. Si l’on voyait des réfugiés dans les rues, sans aucune notion de la langue du pays, sans assistance, incapables de se créer une vie en Belgique, on aurait là la recette parfaite pour alimenter les réactions racistes.

C’est aussi grâce au fait que les principaux partis belges n’ont pas adopté, de manière générale, des discours extrémistes. Ils ont fait preuve de retenue et je salue le fait que ce ne soit pas devenu un match politique.

**Vous indiquez que la Belgique a délivré 244 visas humanitaires à des Syriens, en déplorant le fait que cette pratique reste limitée. Pourquoi l’accès à ce type de visas reste-t-il difficile ?**

Beaucoup de pays, dont la Belgique, accordent en principe des visas humanitaires. Mais le gouvernement préfère rester discret sur le nombre de visas accordés et sur la manière dont ils le sont. Je suis évidemment heureux que ce système existe, mais je voudrais que cela devienne une pratique régulière partout en Europe. Cela permettrait de mettre de l’ordre dans cette arrivée chaotique de personnes et de leur éviter une longue souffrance pendant leur périple. C’est aussi une façon de détruire le commerce des passeurs. Il faut donc mettre en place des critères clairs sur la délivrance de ces visas humanitaires, spécifier qui peut y avoir accès et à partir de quels pays.

**En ce qui concerne les Roms, pensez-vous que la Belgique fait suffisamment d’efforts pour défendre et aider ces personnes ?**

Dans toute l’Europe, il y a de plus en plus de programmes mis en place pour mieux intégrer les Roms. Mais en pratique, la situation de ces personnes est loin de s’améliorer. En Belgique, toute une stratégie existe, mais personne n’a pu me dire comment elle fonctionne clairement, quelles en étaient les cibles, les deadlines, qui est responsable de l’implémenter. Beaucoup m’ont parlé de Gand, cette ville qui a reçu le prix Dosta pour son travail avec les Roms.

Mais je voudrais voir plusieurs “Gand” en Belgique. Il faut se rappeler aussi que les gens du voyage représentent une culture unique en Europe. Nous devrions apprendre à la chérir et faire tout ce que l’on peut pour la soutenir plutôt que chercher à l’éradiquer. D’autant que, si l’intégration des Roms ne fonctionne pas, les gens peuvent se de-

mander si l’intégration des réfugiés peut fonctionner. Dans la pensée publique, ces choses sont liées d’une certaine manière.

**Vous épinglez plusieurs fois les problèmes dus à un manque de coordination entre les niveaux fédéral, communautaire, régional et local. La complexité du système belge est-elle une difficulté supplémentaire à la lutte contre les discriminations ?**

Le problème de cette structure complexe est survenu plusieurs fois dans mes discussions. C’était marquant de voir à quel point la manière de s’occuper des personnes handicapées varie d’une région à une autre en Belgique. Même chose pour la gestion de l’intégration des Roms. Je voudrais voir un engagement national pour une meilleure intégration des personnes handicapées et des Roms dans la société, un engagement national pour une éducation plus inclusive, un engagement national pour un meilleur accueil des réfugiés.

**De manière générale donc, quels sont les domaines dans lesquels la Belgique donne l’exemple en matière de respect des droits de l’homme et quels sont les aspects à améliorer au plus vite ?**

L’approche par rapport aux migrants, la décision des autorités d’augmenter la capacité d’accueil et de logement des demandeurs d’asile, l’attitude accueillante de la part des citoyens ont été exemplaires, de manière générale. Mon plus grand souci concerne réellement le système d’éducation très séparé, le manque de soutien aux personnes handicapées et la discrimination à l’égard des Roms. La Belgique n’est pas la seule à faire face à ces problèmes, mais la Belgique peut mieux faire.

*“La société a encouragé les politiciens à agir plus et mieux pour l’accueil des réfugiés.”*

NILS MUIZNIEKS